

L'état libre du Congo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **7 (1886)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉTAT LIBRE DU CONGO

Nos lecteurs se rappellent qu'au moment où Stanley dut revenir en Europe en 1884, à l'expiration de son engagement envers l'Association internationale du Congo, ce fut le colonel de Winton qui fut chargé de le remplacer, et qui dirigea l'administration générale de toute l'œuvre du Congo jusqu'à l'arrivée du gouverneur actuel, M. Janssen. Rentré en Angleterre, sir Francis de Winton a lu, dans une des dernières séances de la Société de géographie de Londres, un mémoire dans lequel il a exposé le résultat des observations faites pendant son séjour et ses voyages sur le Congo et ses affluents. Moins enthousiastes que ceux de Stanley, ses jugements méritent d'être connus, en dehors de la Société de Londres, de tous ceux qui s'intéressent à la civilisation de l'Afrique centrale. C'est à ce titre que nous extrayons de l'*African Times*, qui a publié son mémoire, les renseignements suivants. •

Nous ne reproduisons pas les détails donnés sur les principales explorations des dernières années dans le bassin du Congo : celles de Pogge et de Wissmann chez les Ba-Louba, et de Wissmann, par le Kassaï à Léopoldville. Disons seulement que, lorsque sir F. de Winton reconduisit chez eux les Ba-Louba, venus avec Wissmann au Stanley-Pool, le *Stanley*, sur lequel ils étaient montés, et qui faisait alors son premier voyage, avait à bord 238 personnes, et environ dix-huit tonnes de chargement. Il mit 35 jours, soit 137 heures de vapeur, pour remonter du Stanley-Pool à la jonction de la Louloua et du Loebo, où devait être établie une nouvelle station. La cargaison y fut déchargée, puis le *Stanley* y resta quatre jours, pour aider à l'établissement de la station. Après cela, il redescendit au Stanley-Pool en 9 jours, soit 56 heures de vapeur. L'*En-avant* fut laissé au docteur Wolf, pour continuer l'exploration du Kassaï et du Sankourou.

La largeur moyenne du Kassaï est de plus d'un kilomètre, sa vitesse, de 5 kilom. à l'heure. Sur les 150 premiers kilom. à partir de l'embouchure, ses deux rives sont bordées de forêts épaisses où abondent le caoutchouc, l'orseille et les arbres qui fournissent les différentes espèces de gomme, le palmier bambou, et des lianes sans nombre, qui, un jour, seront utilisées sur les marchés du monde. Peu à peu la forêt disparaît, le pays se couvre de prairies semées de bouquets d'arbres, par-ci par-là on aperçoit quelques groupes de palmiers, mais le paysage est un peu monotone. Les natifs diffèrent peu de ceux du Congo ; à en juger par leurs ornements, ils n'ont jamais fait de commerce avec la côte ;

beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu un blanc ; aucun d'eux n'avait vu de steamer. De bonnes relations s'établirent bien vite avec ceux qui montrèrent des dispositions pacifiques ; ils désiraient faire du commerce, et étaient prêts à échanger des lances, des couteaux, des arcs et des flèches contre les marchandises d'Europe. Dans les rapports commerciaux, ils ont l'habitude de rompre une petite branche ou un morceau de bois, pour conclure le marché ; sans cette cérémonie, le marché n'est pas complet et les marchandises peuvent être réclamées. Le *Stanley* dut s'arrêter en différents endroits, afin de permettre aux natifs d'apporter leur ivoire pour le vendre. D'après ce qu'il a vu, sir F. de Winton estime que le bassin du Kassai doit avoir une quantité considérable d'ivoire ; il abonde en gibier, surtout en éléphants et en buffles, les hippopotames pullulent dans les rivières. En revanche il y a peu d'oiseaux, sauf des perroquets gris ; les chauves-souris sont nombreuses. La région, couverte de forêts, offre au botaniste et à l'entomologiste un magnifique champ d'étude.

Sir F. de Winton mentionne encore brièvement les explorations de Grenfell et du Dr Büchner, puis il passe à l'appréciation de la valeur réelle et de l'importance des découvertes dans le bassin du Congo.

Du 17° au 26° long. E. et du 4° lat. N. au 7° lat. S. s'étend un vaste plateau rectangulaire de 1,635,000 kilom. carrés, élevé seulement de quelques centaines de mètres au-dessus de la mer et s'inclinant graduellement du S. E. au N. O. Le Congo le traverse en formant un fer à cheval, et ses nombreux tributaires le sillonnent d'un réseau de canaux que les pluies remplissent abondamment. Quant à la manière dont on pourra faire valoir ce territoire immense, pour le plus grand bien des noirs et des blancs, il faut tenir compte de l'organisation des tribus qui l'habitent. Ce que sir F. de Winton a vu des indigènes les lui a fait aimer ; et il n'appréhende pas que la sécurité du nouvel État soit menacée par les ressortissants de race noire. Au point de vue du caractère, les natifs lui apparaissent comme une race négative, c'est-à-dire n'ayant ni gratitude, ni affection, ni courage ; il n'a pas trouvé de vices odieux parmi eux ; ils ne sont pas naturellement cruels, ni trompeurs d'une manière générale ; quand on les punit justement, ils ne gardent pas de ressentiment.

Pendant les deux ans que sir F. de Winton a été au Congo, il n'a point eu de peine à administrer. Les indigènes doivent respecter celui qui les gouverne. Stanley était respecté, son successeur le fut aussi ; de son côté, il respectait leurs us et coutumes. Quand un châtiment était nécessaire, sir F. de Winton conformait autant que possible la punition à la loi du

pays. De cette manière il gagna la confiance et le respect. Un des traits caractéristiques des indigènes est leur amour pour le commerce ; ils sont nés trafiquants. Les femmes font tous les travaux pénibles, y compris le travail agricole, tandis que les hommes surveillent les enfants et font les ouvrages de couture nécessaires.

La constitution des natifs en tribus est une garantie de sécurité pour le nouvel État. Les communautés sont petites ; quelques villages forment un royaume ; chacun est faible, personne n'est fort ; il n'y a pas d'unité, aussi un gouvernement basé sur les principes de la civilisation européenne ne rencontrera pas de difficultés de la part de la population indigène.

Abordant la question de l'esclavage, sir F. de Winton distingue l'esclavage domestique, propre au pays, de l'esclavage invariablement uni à la présence des Arabes à l'intérieur et au trafic de l'ivoire. L'esclavage domestique est tellement mêlé aux institutions du pays, qu'il faudrait des générations pour le déraciner. C'est plutôt une sorte de service domestique ; les natifs sentent si bien l'importance de la valeur de la propriété, que souvent les esclaves sont mieux traités que les membres de la famille. Il font la plus grande partie du commerce de leurs maîtres ; souvent ils épousent les filles de ces derniers, deviennent riches et puissants. Ngaliema, par exemple, le chef de Kintamo, était primitivement esclave de Ngobila de Kinchassa ; maintenant c'est le plus riche trafiquant d'ivoire du Stanley-Pool. D'abord opposé à la création de la station de Léopoldville par Stanley, il est devenu un allié fervent. Dernièrement, deux de ses esclaves s'étant enfuis, emportant avec eux une forte quantité d'ivoire, il appela à son aide le chef de Léopoldville. L'esclavage domestique, dans cette partie de l'Afrique, n'est pas accompagné des cruautés révoltantes qui caractérisent la traite et le commerce de l'ivoire dans l'Afrique équatoriale orientale. A la mort d'un grand chef, on offre des sacrifices humains, mais sans aucun rapport avec les hécatombes de la côte d'Or.

Pour comprendre le développement de la traite, il faut se rappeler ce qui y a donné lieu. La principale cause en est l'ivoire. Pour l'obtenir, les trafiquants arabes organisent de grandes troupes d'hommes armés, qu'ils conduisent dans une position centrale, où ils forment une zeriba ou quartier-général. Dès que la sécurité de ce poste est assurée, ils envoient dans les districts du voisinage des détachements, qui dévastent, brûlent, pillent, et réduisent en esclavage les malheureux habitants, pour porter à la côte, en grandes caravanes, l'ivoire qu'ils ont pillé. Là,

ivoire et esclaves sont vendus et les Arabes retirent de cette double vente un très grand profit. « Sans l'ivoire, » dit sir F. de Winton, « les esclaves, à eux seuls, ne rapporteraient pas suffisamment pour couvrir les dépenses nécessaires jusqu'à la côte ; aussi peut-on admettre que, si l'ivoire pouvait être exporté par la voie d'opérations commerciales légitimes, la traite cesserait. » S'il n'y avait pas d'ivoire, il n'y aurait, pense-t-il, de commerce d'esclaves ni à l'est ni au nord vers le Soudan. Si le nouvel État trouve l'appui nécessaire pour ouvrir une voie commerciale sûre du Stanley-Pool vers le Congo inférieur, la traite recevra par là un coup mortel.

Le bien-être d'un pays dépendant de l'harmonie de toutes ses parties, l'avenir de l'État libre du Congo dépend des produits commerciaux qu'il peut offrir aux marchés du monde. Ces produits seront-ils suffisants, en quantité et en valeur, pour procurer des bénéfices assez importants, quand ils seront expédiés sur les marchés de l'Europe ?

Sans entrer dans tous les détails que Stanley a fournis dans son volume : « Cinq années au Congo, » sir F. de Winton indique sommairement ce que pourra devenir le commerce dans cette région.

Le produit le plus lucratif du bassin du Congo c'est l'ivoire. Il existe en quantité considérable dans l'État libre, preuve en soit le fait suivant. Encouragées par le gouvernement de l'État libre, deux maisons de commerce ont envoyé, l'année dernière, des agents pour établir des factoreries à Stanley-Pool, afin de nouer des relations commerciales directes avec les trafiquants d'ivoire du haut Congo. En un seul jour, on vint offrir à vendre à l'un de ces agents 386 défenses d'éléphants, de 25 kilog. en moyenne par défense, ce qui représente plus de neuf tonnes et demie d'ivoire, soit une valeur de 175,000 francs environ. Si les indigènes en apportent autant en un seul jour, ils doivent en avoir une réserve considérable ; et s'il en existe autant dans le voisinage de Stanley-Pool, avec lequel seul, jusqu'à présent, se sont nouées des relations commerciales, combien ce trafic ne grandira-t-il pas, lorsque le pays tout entier sera ouvert, et que l'on aura les moyens de transport suffisants pour y importer les marchandises d'Europe nécessaires aux natifs ! On dit que l'ivoire sera bien vite épuisé ; mais on oublie quelle est l'étendue du bassin du Congo — 1,635,000 kilom. carrés. — Combien d'années faudra-t-il pour en exporter l'ivoire mort ? après cela restera l'ivoire de l'éléphant vivant. Pendant ce temps l'ivoire payera certainement ce qu'on peut appeler les premiers frais ; puis un autre produit, de grande valeur aussi, le caoutchouc s'ajoutera à celui-là.

Le caoutchouc est un des principaux produits de l'Amazone, et chaque année l'industrie s'en développe, sans que la demande puisse être satisfaite. Chaque année aussi augmentent les difficultés pour se procurer cette gomme sur l'Amazone. Un nouveau champ de production s'ouvre à ce commerce. Pendant le séjour de sir F. de Winton dans l'Afrique équatoriale, il a fait une excursion au Quilou, quatre ans après que l'Association internationale y avait créé ses stations. Les petits steamers peuvent seuls le remonter sur un parcours de 65 kilom. Près de l'embouchure, ont été fondées de petites factoreries, uniquement pour le commerce du caoutchouc. Un jour où sir F. de Winton les visitait, il n'y rencontra pas moins d'un millier de natifs environ, apportant tous du caoutchouc. Si, sur une petite rivière comme le Quilou, ce trafic peut prendre, en quelques années, un tel développement, que sera-ce sur les milliers de kilomètres navigables du Congo et de ses affluents ?

Outre l'ivoire et le caoutchouc, il y a les autres produits mentionnés par Stanley, mais sir F. de Winton ne s'y arrête pas, parce qu'il n'a pas d'informations suffisantes qui lui permettent de dire ce qu'en pourra être la valeur commerciale.

Quant aux minéraux, on a dit qu'il existe de l'or à l'intérieur ; sir F. de Winton pense que s'il y en avait, l'œil exercé des natifs n'eût pas manqué de le découvrir. On trouve du cuivre de bonne qualité, mais l'exploitation en est, pour le moment du moins, d'un résultat douteux. Les rives du Kassai ont été examinées avec soin pour chercher à y découvrir des affleurements de houille, mais on n'y en a point aperçu. Aussi, sir F. de Winton estime-t-il que le mieux est de faire valoir les richesses actuelles du sol ; s'il y a des trésors enfouis sous la surface, on les découvrira avec le temps.

On a parlé du climat dans des sens très différents ; les uns l'ont vanté à l'excès, d'autres l'ont critiqué avec non moins de passion. C'est simplement un climat tropical, avec les espèces de fièvres communes à ces latitudes. Sir F. de Winton ne conseillerait pas aux personnes dont la constitution serait accessible à la fièvre, de rester au Congo plus de deux ans. La prudence et les soins y sont nécessaires comme partout ailleurs. Sir F. de Winton n'y a eu qu'un accès de fièvre, causé par sa propre imprudence. A mesure que les conditions de la vie ordinaire s'amélioreront, le Congo deviendra aussi salubre que telles parties des Indes ou de la zone tropicale où les Européens passent des années impunément.

Toutes les découvertes géographiques contribuant à accroître notre

connaissance de la surface de la terre, et servant d'introduction aux sciences naturelles, les explorations qui se poursuivent dans le bassin du Congo ouvriront aux naturalistes un champ d'étude immense. L'accès en est facile ; aux savants, comme aux commerçants et aux philanthropes d'y entrer, pour faire valoir tout ce dont cette région a été dotée par le Créateur, et ce dont la munificence du souverain de l'État libre du Congo facilite maintenant l'exploitation, pour l'avantage du monde entier.

LE PÉTROLE ÉGYPTIEN

Nous avons mentionné (p. 108 et 141) la découverte de sources de pétrole sur la côte occidentale de la mer Rouge près du golfe de Suez, et indiqué les travaux commencés pour l'exploitation de cette richesse naturelle. Le colonel Ardagh a fourni sur ce sujet, aux *Proceedings* de la Société de géographie de Londres, une monographie, de laquelle nous extrayons les renseignements suivants.

L'existence du pétrole dans cette région est connue depuis longtemps, les noms de « Mons Petrolius » et de « Djebel Zeit » donnés par les Romains et les Arabes à la partie montagneuse où l'on se propose de faire des sondages en sont la preuve. Mais ce n'est que dernièrement qu'ont été découvertes les sources de la presqu'île de Jemsah. En 1863, une concession avait été accordée au marquis de Bassano, pour exploiter du soufre sur la côte de la mer Rouge ; cette concession embrassait le Djebel Zeit, la péninsule de Jemsah et les îles de Jawatîn au SE. Le concessionnaire fit commencer des travaux à Jemsah, où la présence de soufre dans un gisement de gypse avait été constatée. On creusa des galeries, un chemin de fer fut construit, mais l'entreprise n'étant pas rémunératrice fut abandonnée en 1869, époque à laquelle un procès fut fait au gouvernement égyptien, qui n'avait pas permis au concessionnaire d'enrôler des ouvriers en Égypte. Mais, en creusant pour chercher du soufre, on avait trouvé du pétrole à Jemsah ; seulement on ne fit rien pour l'exploitation jusqu'en 1884, où Nubar pacha fit étudier cette région par M. Debay, d'origine belge, qui visita les différentes localités où la présence du pétrole avait été signalée ; sur son rapport on décida de faire venir les machines nécessaires et de commencer des sondages proprement dits, au lieu des trous et galeries insignifiants auxquels on s'était borné jusque-là.

Après s'être procuré le matériel désirable, M. Debay se rendit, en no-